

Titres de M. Alexandre MARI , Premier Adjoint au Maire pour la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Conseiller municipal de Nice de 1908 à 1912 . S'est particulièrement distingué en prenant une part très large aux travaux des commissions qui arrêtaient les textes des conventions passées avec la Compagnie des Eaux et celle des Tramways , du projet de reconstruction du Lycée de Garçons , de celui de construction de diverses écoles publiques , du programme des grands travaux édilitaires de 1912 , etc....

Aux élections communales de 1919 est réélu un des premiers et nommé 4e adjoint . Délégations : Police , Contentieux , Habitations à bon marché et Instruction Publique .

Lors de l'étatisation de la Police , il dirige les diverses négociations entreprises avec les ministères compétents et , désigné comme rapporteur de la question , il obtient du Conseil Municipal le vote des décisions et des crédits nécessaires à la réalisation du projet .

Il préside avec une compétence éprouvée la Commission Municipale du Contentieux . Son action y est des plus heureuses . Grâce à son esprit d'entente et d'équité , la Ville a vu réduire dans des proportions sensibles le nombre de ses instances .

Grâce aussi à son activité , la question des Habitations à bon marché a pris une excellente tournure et l'on peut en prévoir la réalisation à brève échéance . Il est le vice - président de l'Office Municipal des Habitations à bon marché .

M . MARI excelle enfin dans l'exercice de ses fonctions d'AD-
 JOINT délégué à l'Instruction Publique . Il s'efforce d'intensifier la
 fréquentation scolaire en améliorant les conditions matérielles de l'en-
 seignement et en réalisant dans la plus large mesure possible la gratuité
 scolaire .Il y a quatre ans ,il fit substituer le prêt au don des livres
 ce qui a permis de constituer un fonds municipal comprenant plus de
 80.000 volumes et qui ira sans cesse en augmentant , d'où économie pour
 les deniers publics et minimum de dérangement pour les parents .

Dans le projet de grand Emprunt récemment voté par le Conseil
 Municipal , il a obtenu que soient compris des crédits importants pour
 la construction des futurs groupes scolaires de Gairaut , la Condamine
 et St Jean - Baptiste ; Pour l'agrandissement des batiments scolaires
 du Brd Pierre - Sola et de la rue St François-de-Paule . Ce projet com-
 porte également la construction d'un bâtiment où sera aménagée l'Ecole
 Primaire Supérieur de Garçons dont la création répond à un besoin déjà
 ancien . Il a fait créer des écoles dans les quartiers de St Pierre de
 Féric et de Bon-Voyage qui en étaient dépourvus . Il a fait agrandir
 celles des quartiers Fuon-Caude et de St Pons ,a fait transférer l'éco-
 le municipale de dessin du local des anciennes justices de paix dans le
 cadre incomparable de la Villa Thiolo, a fait doter le Lycée de Jeunes
 Filles de nouveaux bâtiments et enfin a pu faire achever les travaux du
 Lycée de Garçons après avoir aplani des difficultés innombrables . Il
 a créé des cours de Culture Physique dans chaque école communale de fil-
 les, a dressé un règlement pour l'Inspection Médicale des écoles publi-
 ques . Il a institué aussi 40 Bourses complètes d'études pour lesquelles

le Conseil Municipal a voté les crédits demandés ,bourses qui tendront à ouvrir plus largement l'enseignement secondaire aux enfants des classes laborieuses .

Grâce à lui , la Bibliothèque Municipale qui ,par la richesse de ses collections est la septième de France ,a été transférée dans un bâtiment digne d'elle, celui de la Villa Rambourg .

M. MARI est inscrit au Barreau de Nice depuis 1902. Il a fait partie du Conseil de l'ordre durant trois années jusqu'en Juillet 1904 . Officier d'Académie depuis 1909 .Juge suppléant du Canton Est de Nice depuis 1913.

Mobilisé comme simple soldat du service auxiliaire, il a été affecté au Ministère des Munitions où il n'a pas tardé à être distingué par ses chefs et chargé du service de contrôle de la main d'oeuvre militaire dans les usines travaillant pour la Défense Nationale .Promu successivement Brigadier ,Maréchal des Logis et Adjudant ,il a fait l'objet dès la promulgation de la Loi Mourriès ,d'une proposition de nomination au grade de soue-Lieutenant des plus élogieuses de la part du Ministre Loucheur . A sa libération ,il remplissait les fonctions de substitut du Rapporteur près le Conseil de Guerre de la XVe Région .

M.MARI possède toutes les plus nobles qualités de coeur . Il a créé dernièrement un lit au Dispensaire Lenvai pour enfants malades . C'est un homme d'une droiture exemplaire ,un parfait républicain qui a fait ses preuves dans les milieux avancés ,principalement au sein du Comité d'action Républicaine dont il fut un des fondateurs en 1905 et dont il a été longtemps le Président effectif .